

# Municipalité de Saint-Albert



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Albert

## Dépôt du Rôle 2015

**Avis Public** est par les présentes donné par la soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le sommaire de la 2<sup>ème</sup> année du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Albert, qui est en vigueur pour les exercices financiers 2014-2015-2016, a été déposé au bureau de la municipalité le 15 septembre 2014 et que toute personne peut en prendre connaissance au 25 rue des Loisirs, à Saint-Albert, durant les heures d'affaires régulières, soit : les lundis, mardis et mercredis entre 8h et 12h et de 13h à 17h ainsi que les jeudis entre 8h et 12h et de 13h à 16h ainsi que les vendredis entre 8h et 12h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale, chapitre F.2.1*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une modification à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision par la section 1 du chapitre X de cette loi. Étant dans sa troisième année, **le droit pour présenter une demande de révision s'applique seulement sur les modifications.** Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée dans les 60 jours suivant la réception de l'avis de modification;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC d'Arthabaska  
150 Notre-Dame Ouest  
Victoriaville (Québec) G6P 1R9
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Albert ce 16 septembre 2014.

  
Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFIÉ DE PUBLICATION:**

Je soussignée, secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Norbert d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en:

En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 10h00 et 12h00 le 16 septembre 2014.

  
Suzanne Crête, g.m.a.

Directrice-générale et secrétaire-trésorière